

SÉANCE DU COMITÉ DE DÉMOLITION

DEMANDE DE DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT RÉSIDENTIEL ÉRIGÉ AVANT 1940

1493 CHEMIN GÉMONT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

Le Comité de démolition de Saint-Adolphe-d'Howard tiendra une séance du Comité de démolition le **21 juin 2024, à 18 h 00 à l'église, au 1845 chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard**, au cours de laquelle, il rendra sa décision au sujet de la demande de démolition d'un bâtiment résidentiel érigé avant 1940, sur l'immeuble identifié par le lot 2 826 758, cadastre du Québec portant l'adresse 1493 chemin Gémont.

À ce sujet, toute personne désirant s'opposer à la demande de démolition doit, dans les 10 jours de la publication de l'avis public ou à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis public sur l'immeuble identifié par le lot 2 826 758, cadastre du Québec, 1493 chemin Gémont, faire connaître par écrit son opposition motivée à la greffière-trésorière adjointe suppléante de la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard.

Donné à Saint-Adolphe-d'Howard, le 7 juin 2024.



Michelle Bouchard
Greffière-trésorière adjointe suppléante

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Michelle Bouchard, greffière-trésorière adjointe suppléante, certifie sous mon serment d'office qu'une copie de l'avis public ci-dessus a été affichée le 7 juin 2024 sur le lot 2 826 758, cadastre du Québec portant l'adresse 1493, chemin Gémont, à chacun des endroits suivants, à savoir : à l'Hôtel de Ville, à l'église, conformément au Code municipal, sur l'immeuble visé et que j'ai fait publier le 7 juin 2024 copie dudit avis sur le site internet de la Municipalité

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7 juin 2024



Michelle Bouchard,
Greffière-trésorière adjointe suppléante